



Diplôme d'État d' Ergothérapeute



DÉFINITION

L'ergothérapeute est un professionnel de santé. Il exerce dans les secteurs sanitaire et social et se fonde sur le lien qui existe entre l'activité humaine et la santé. Il prend en compte l'interaction personne-activité-environnement. L'ergothérapie intervient en faveur d'une personne ou d'un groupe de personnes dans un environnement médical, professionnel, éducatif ou social. Les activités concernées comprennent entre autres les soins personnels, le travail et les loisirs. L'ergothérapeute agit sur prescription médicale lorsque la nature des activités qu'il conduit l'exige.



OBJECTIFS

L'objectif de l'ergothérapie est de maintenir, de restaurer et de permettre les activités humaines de manière sécurisée, autonome et efficace, et ainsi, de prévenir, réduire ou supprimer les situations de handicap pour les personnes, en tenant compte de leurs habitudes de vie et de leur environnement. L'ergothérapeute est l'intermédiaire entre les besoins d'adaptation de la personne et les exigences de la vie quotidienne en société. Il participe aux différentes actions d'éducation, de réadaptation, de formation et de recherche en interdisciplinarité avec d'autres professionnels de santé.



COMPÉTENCES

La formation vise l'acquisition d'un nombre de compétences définies et décrites dans le référentiel de compétences qui y est associé :

1. Evaluer une situation et élaborer un diagnostic ergothérapeutique
2. Concevoir et conduire un projet d'intervention en ergothérapie et d'aménagement de l'environnement
3. Mettre en œuvre et conduire les activités de soins, de rééducation, de réadaptation, de réinsertion et de réhabilitation psychosociale en ergothérapie
4. Concevoir, réaliser, adapter les orthèses provisoires, extemporanées à visée fonctionnelle ou à visée d'aide technique, adapter et préconiser les orthèses de série, les aides techniques ou animalières et les assistances technologiques
5. Elaborer et conduire une démarche d'éducation et de conseil en ergothérapie et en santé publique
6. Conduire une relation dans un contexte d'intervention en ergothérapie
7. Evaluer et faire évoluer la pratique professionnelle
8. Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques
9. Organiser les activités et coopérer avec les différents acteurs
10. Former et informer

DESCRIPTION DE LA FORMATION

Durée : 3 ans

Forme des enseignements :

Apports théoriques

Apports pratiques

Travail personnel

Stages

La formation conduit au diplôme d'État d'ergothérapeute et au grade licence.

Responsable pédagogique de formation :

Thierry SOMBARDIER



**Université
de Limoges**

Bâtiment des Formations
Sanitaires
39F, Rue Camille Guérin
87036 LIMOGES Cedex

05 87 08 08 74

ilfomer-organisationgenerale@unilim.fr

www.ilfomer.unilim.fr





INSERTION PROFESSIONNELLE

La formation dispensée à l'ILFOMER répond aux besoins du territoire en professionnels de la rééducation et de la réadaptation, en tenant compte du vieillissement de la population de la Nouvelle-Aquitaine.

Débouchés professionnels

Les ergothérapeutes peuvent pratiquer divers modes d'exercices :

- En salariat dans le secteur sanitaire :
 - en centre hospitalier, clinique, service de soins de suite et réadaptation, équipes mobiles.
 - dans le secteur médico-social : établissements pour personnes âgées, ou handicapées, maison départementale des personnes handicapées, institut médico-éducatif, établissement et service d'aide par le travail, équipes de coordination du maintien au domicile, structures d'insertion professionnelles.

- En cabinet libéral.
- Ou encore concilier plusieurs modes d'activité.

Les perspectives d'emploi sur le territoire sont réelles, compte tenu de la démographie des professionnels en activité, tant en exercice salarié qu'en exercice libéral, dans les zones déficitaires.

Poursuite d'études

- Expertise dans un domaine particulier, avec le plus souvent une formation professionnalisante complémentaire ciblée sur ce domaine ; par exemple : Expertise sur la Prévention des Risques Professionnels, Orthésiste, etc...
- Poursuite d'études universitaires : Diplômes Universitaires, Masters, Doctorats pour développer une expertise dans un domaine spécifique intégration dans une équipe de recherche ou enseignement en formations initiale ; par exemple : Sciences de l'Education, de l'Occupation, de la Réadaptation, Ergonomie, Neurosciences, Management des entreprises sanitaires et sociales, ... avec ou sans passerelle.
- Formation conduisant à des fonctions managériales : Cadre de santé puis Cadre supérieur de santé en milieu sanitaire, Cadre dans le secteur social ou médico-social, Directeur d'établissement sanitaire ou médico-social ou social.



ADMISSION

Parcoursup

Toutes les informations relatives à la procédure ainsi qu'aux conditions d'examen des vœux, sont actualisées sur notre site internet : <https://www.ilfomer.unilim.fr/> .

